

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 09/04/2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement F01113P0072
--	--	---

1. Intitulé du projet

REAMENAGEMENT DU BOULEVARD NOEL MARC A ANDRESY

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **TAUTOU**

Prénom **Philippe**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION 2 RIVES DE SEINE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CA2RS

RCS / SIRET **2 0 0 0 0 0 3 2 1 0 0 0 1 4**

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d)	Voie d'une longueur inférieure à 1 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en une opération de réaménagement du boulevard Noël Marc existant:

- séparation des flux automobiles,
- création d'une piste cyclable en bord de Seine,
- élargissement des trottoirs et espaces piétonniers,
- modification géométrique des carrefours.

Création d'un belvédère de 270 m² en superposition avec l'actuel perré
Démolition puis reconstruction de l'embarcadère existant

Création d'un 2ème embarcadère.

4.2 Objectifs du projet

Requalification des espaces publics afin d'améliorer la lisibilité, les conditions de déplacement et notamment celles des piétons et cycles. Hisser cet espace majeur de la Ville à l'échelle que son emplacement privilégié, en bord de Seine, lui confère en terme d'image.

Reconquête de l'espace public au bénéfice des piétons et modes doux de déplacement.

Développement de l'attractivité touristique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont divisés en 3 séquences étalées sur un programme de plusieurs années.

La 1ère séquence, pour une durée de 8 mois de travaux, consistera en la réalisation des travaux :

- du belvédère côté Seine,
- des trottoirs côté commerces,
- de VRD autour de l'actuel marché,
- de VRD sur la partie sud de l'esplanade,
- de VRD sur la partie sud de l'esplanade,
- de VRD sur la voie et le future espace central.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans la phase d'exploitation, le fonctionnement des espaces nouvellement requalifiés différera de celui d'aujourd'hui, les 2 sens de circulation automobiles se retrouvant séparés (pour la séquence 1), en zone 30.

Le principe général de déplacement restera néanmoins le même.

Le nombre de places de stationnement sera légèrement diminué sur l'ensemble du site (environ moins 20 places).

Une piste cyclable ainsi qu'un cheminement piétonnier seront créés le long de la Seine et desserviront l'ensemble du site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Une convention de superposition et d'affectation sera élaborée en partenariat avec les Voies Navigables de France.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Aucune.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur totale de la voie (3 séquences)	1 km environ
Superficie globale du projet	22 315 m ²
Longueur du belvédère	135 m
Largeur du belvédère	3 m
Superficie du belvédère	270 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard Noël Marc
78570 ANDRESY

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 48° 58' 37" N Lat. 2° 3' 24" E

Point d'arrivée : Long. 48° 59' 5" N Lat. 2° 3' 46" E

Communes traversées :

ANDRESY

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel est une espace public constitué d'une route et d'espaces piétonniers circulés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU : approuvé le 21 septembre 2006
ZPPAUP : approuvée le 30 octobre 2008

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPPAUP : approuvée le 30 octobre 2008
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eglise Saint Germain de Paris, classée au titre des monuments historiques en 1949. Elle est située au 10 boulevard Noël Marc.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit dans le cadre du réaménagement du boulevard sa qualification en zone 30, ce qui limitera les nuisances sonores liées à la circulation. Durant la période du chantier uniquement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les odeurs engendrées par la circulation seront diminuées par la requalification en zone 30 de ce boulevard après travaux. Durant la période du chantier uniquement.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les vibrations éventuelles sont celles déjà existantes et liées à l'actuelle circulation. Durant la période du chantier uniquement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu la reprise de l'ensemble de l'éclairage public déjà existant sur ce secteur.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La surface de voirie collectée sera la même que celle existante. Le nombre de rejets en Seine à l'issue de la réalisation sera diminué par rapport à la situation actuelle. Un dispositif de régulation des débits et de traitement sera installé avant chaque rejet en Seine.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La production d'effluents est celle déjà existante et liée à la collecte des eaux pluviales relevant du ruissellement sur la voirie.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La requalification du boulevard Noël Marc a pour but l'amélioration et la mise en valeur du patrimoine architectural, culturel et paysager (contact ABF).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La requalification du boulevard Noël Marc engendrera des améliorations en terme d'aménagements au bénéfice de l'ensemble des usagers (redistribution des espaces publics au bénéfice des piétons, création d'une piste cyclable en bord de Seine).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons non nécessaire la mise en oeuvre d'une étude d'impact au regard du fait que nous sommes présentement dans le cadre d'une requalification d'un espace urbain déjà existant. Le projet tel qu'il a été élaboré, en concertation avec les Architectes des Bâtiments de France ainsi que les Voies Navigables de France, permettra une très forte amélioration par rapport à la situation existante, tant sur l'usage que sur l'aspect intégration paysagère et environnemental.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Les points 2,3 et 4 ci-dessus et relatifs au volet 8.1 sont traités dans la planche graphique jointe au présent document : <ul style="list-style-type: none">- plan de l'existant au 1/500- plan de l'aménagement au 1/500- plan de situation au 1/25000- photographie aérienne et zonage- photographies du site localisées sur le plan

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Carrières-sous-Poissy le, 25 mars 2013

Le Président

Signature


Philippe TAUTOU



Maîtrise d'ouvrage

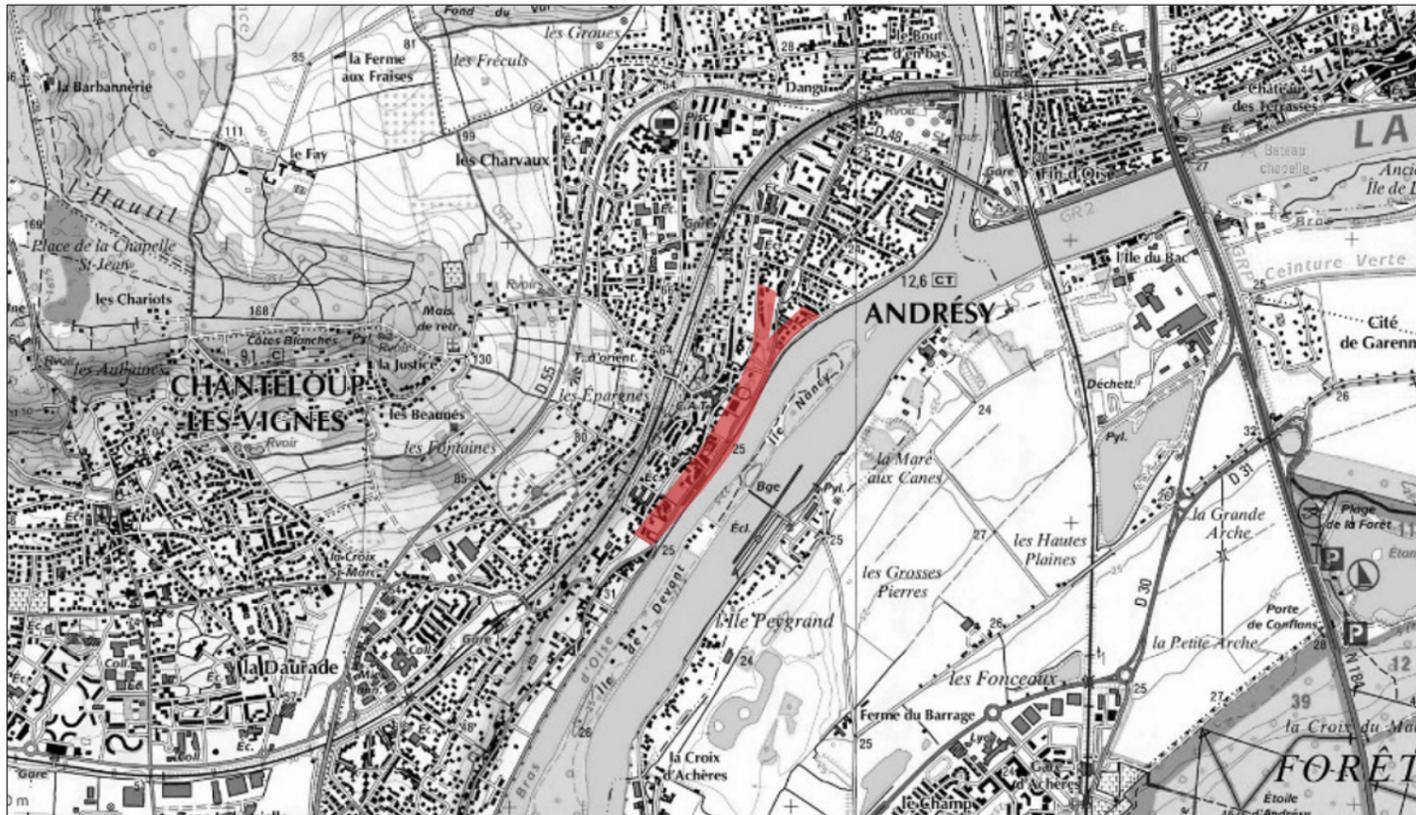


COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DES DEUX RIVES DE SEINE

Réaménagement du Boulevard Noël Marc à Andrésy



Plan de situation



Maîtrise d'oeuvre

Bureau d'études techniques mandataire :

Architecte co-traitant :



DEGOUY
ROUTES ET OUVRAGES

ESE : une société du GROUPE DEGOUY
16, rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES
Tél : 01 60 95 32 32 Fax : 01 60 95 32 33
E-mail : ese@degouy.fr site web : www.degouy.fr

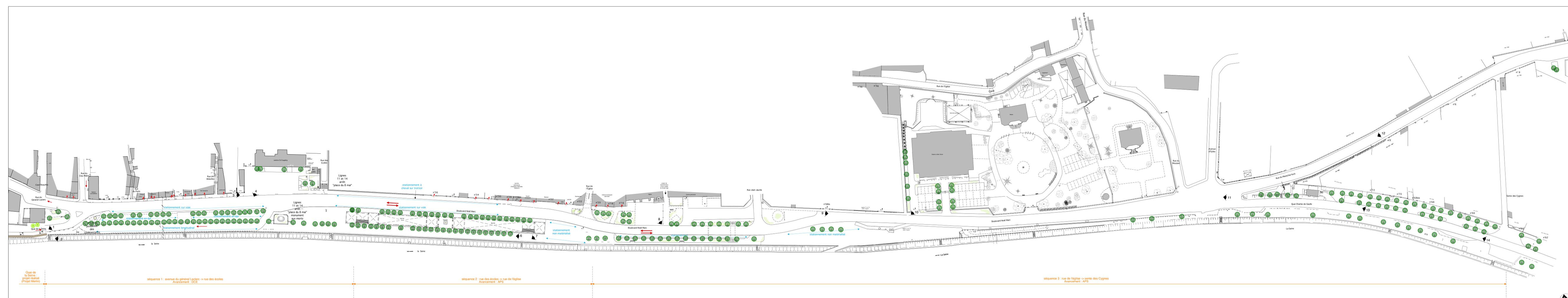


24, rue Emile Zola
92240 MALAKOFF
Tél: 01.57.19.54.11 - Tcx: 09.70.62.24.74
mél: contacts@bsconception.fr

DATE : Mars 2013

ECHELLE : 1/25000

Modifications	Indice	Date



Quai de la Seine
projet réalisé
(Projet Merlin)

séquence 1 : avenue du général Leclerc -> rue des écoles
Avancement : DCE

séquence 2 : rue des écoles -> rue de l'église
Avancement : APS

séquence 3 : rue de l'église -> sente des Cygnes
Avancement : APS

Plan de l'état actuel - échelle : 1/500

- Légende état actuel :
- ▲ indications des seuils et du nombre de marches
 - ↕ accès voitures
 - sens des voies
 - ◆ 1 points de vue des photos (voir carnet de photos)



Réaménagement du Boulevard Noël Marc à Andrézy



Plan de l'état actuel

Bureau d'études techniques mandataire : **DEGOUY ROUTES ET OUVRAGES**
Architecte co-traitant : **B&S conception**

DATE : Mars 2013
ECHELLE : 1/500

Modifications	Indice	Date